

EMMANUEL CRETIN-MAITENAZ
SYLVAIN MOREAU

SAS RACINES
Service Comptabilité

75 ZI Les Portes Domitiennes
CS 30020
34741 VENDARGUES

Facture

N° Dossier	19306 /
Facture N°F23110648	

Perpignan, le 28/11/2023

Lieu des travaux : Commune de PONTEILLA Lieu-dit : Les ComètesSection : N° de parcelle(s) :

Objet : Mission Géomètre Expert
Lotissement "RACINE"

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
MIS-GEO	MISSION GEOMETRE suivant convention du 15/04/2021				
SIT	SITUATION N° 5				
Pla-acq	Bornage périmétrique et de reconnaissance de limites	4 200,00		1,00	4 200,00
Eta-Plap	Numérisation du plan parcellaire (plan parcellaire général)	9 100,00		1,00	9 100,00
Imp-tra	Implantation des emprises voies et mitoyens pour les travaux (2 interventions)	8 300,00		0,40	3 320,00
Bor-lot	Bornage des lots après travaux	20 900,00		0,00	0,00
Pub-fon2	Documents cadastraux pour vente	2 500,00		1,00	2 500,00
Mon-rem	Montant de la rémunération : 45000 € HT				
Pla-ven	<u>Plans de vente individuels et Descriptifs de bornage SRU</u> , à la charge des acquéreurs : 660 € TTC par/ lot				
Geo-res	<i>"Le géomètre-expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie notamment par les articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2, 1792-3 et 1792-4-1 et suivants du code civil, dans les limites de la mission qui lui est confiée et ses propres fautes. Il ne peut être tenu responsable, de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participant à l'opération."</i>				
Fact P	Facture partielle N°F22020123 du 28/02/2022 d'un montant de 9828€ TTC (8190€ HT)	-8 190,00			-8 190,00
Fact P	Facture partielle N°F22040246 du 27/04/2022 d'un montant de 2088€ TTC (1740€ HT)	-1 740,00			-1 740,00
Fact P	Facture partielle N°F22060380 du 30/06/2022 d'un montant de 4536€ TTC (3780€ HT)	-3 780,00			-3 780,00
Fact P	Facture partielle N°F22070433 du 29/07/2022 d'un montant de 3504€ TTC (2920€ HT)	-2 920,00			-2 920,00